

# La mise en relation cédant-repreneur

La CMA de l'Ariège accueille et renseigne les repreneurs potentiels et les oriente vers les entreprises à reprendre

## ► Objectif

Trouver le repreneur le plus adapté afin d'assurer la pérennité de l'activité et des emplois dans l'entreprise transmise.

## ► Bénéficiaires

Chef d'entreprise artisanale souhaitant transmettre son affaire.  
Porteur de projets à la recherche d'entreprises à reprendre.

## ► Prestation

La CMA vous fournit la prestation suivante :

- Un entretien de positionnement avec les cédants (motivation, qualification, expérience, capacité financière, type d'entreprises recherchées)
- Echange de données sur les entreprises potentielles
- Mise en contact avec le(s) cédant(s)
- Accompagnement des premiers rendez-vous

## ► Modalités

Pour les repreneurs : sur rendez-vous, téléphone ou internet.

Pour les cédants : signature de la convention de mise en vente entre le chef d'entreprise et la Présidente de la CMA.

## ► Références

Cette offre fait partie du programme « Entreprendre en Midi-Pyrénées »

## ► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège  
Tél. : 05.34.09.88.00  
Carine BUFFARD  
Courriel : [c.buffard@cm-ariège.fr](mailto:c.buffard@cm-ariège.fr)  
Internet : [www.cm-ariège.fr](http://www.cm-ariège.fr)



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Ariège

Cédant et repreneur d'entreprise artisanale